



## CONSEIL MUNICIPAL



Date de convocation : 10 mars 2014

### REUNION DU 18 MARS 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le dix-huit mars, à 18H, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CRESTEY René, Maire.

Etaient présents : Mesdames DECERLE - MARMETH - MORIN - NION - PACHOUD - Melle BIGUET - MM. BARSOUM - BAVOUZET - JUNCA - MAUGUIN - MONNERIE - NGUYEN - VAUDOUR

Etaient représentés : Mme ARTZET (pouvoir à Mme NION) - Mme DELORME (pouvoir à M. BAVOUZET) - M. CAMENEN (pouvoir à M. CRESTEY)

Etait absent : M. FALOVIEZ

*Monsieur Yvon BAVOUZET a été désigné Secrétaire de séance*

*Tout d'abord, Monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire de Monsieur Jean-Pierre GRIBET, décédé le 1<sup>er</sup> mars dernier, et donne lecture d'une carte de condoléances de Monsieur Michel CHARTIER, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.*

Le compte-rendu de la précédente réunion fait l'objet de modification ainsi qu'il suit :

MM. BARSOUM et JUNCA reviennent sur leur approbation de deux points de l'ordre du jour :

1. Création de postes
2. Régime indemnitaire – modification

Ils s'estiment insuffisamment informés (pas d'explication dans l'ordre du jour, pas de note de synthèse, le contenu du Powerpoint projeté passant trop vite, etc.).

De plus, pour le point 1., les promotions concernait trois agents dont les deux enfants du Maire.

Pour le point 2., la personne intéressée (la Secrétaire Générale) est intervenue alors qu'elle n'en a pas le droit

Plusieurs élus font remarquer qu'elle répondait seulement à une question et qu'elle avait proposé, avant toute délibération, de sortir de la salle, ce qui a été refusé par les membres présents.

### 1. CESSION DE L'IMMEUBLE SIS ALLEES BEAUVALLON, BEAUSEJOUR ET RUELLE MAILLARD

Monsieur le Maire expose que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire nous incite à vendre nous-mêmes le pavillon, sur une superficie d'environ 900 m<sup>2</sup>, de garder le terrain destiné à la création de la sente désenclavant l'allée Beauséjour prévue dans le contrat rural et de céder à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, pour la continuité des logements sociaux, le reste du terrain pour un prix à définir.

L'évaluation de la parcelle construite a été effectuée par 3 agences pour un montant d'environ 330 000 €, somme validée par la DNID.

Cette mesure sera donc à valider lors d'un prochain Conseil Municipal de la nouvelle liste communale.

**2. AUTORISATION DE CREDITS D'INVESTISSEMENT – VOTE A NOUVEAU**

Lors de la réunion du 19 décembre 2013, le Conseil Municipal avait voté une autorisation de crédits selon l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Locales.

La Sous-Préfecture a demandé que cette délibération soit votée à nouveau ; en cause une erreur matérielle.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

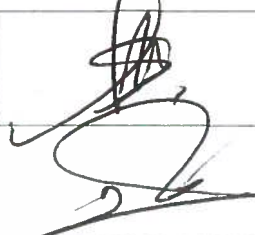


**ANNULE la délibération du 19 décembre 2013 intitulée « Autorisation de crédit 2014 »**

**PREND CONNAISSANCE des crédits ouverts au Budget Primitif 2013 ainsi qu'aux décisions modificatives 01 et 02**

Chapitres	BP 2013	DM1	DM2	Total
20	6 700.00 €	1 500.00 €	2 000.00 €	10 200.00 €
21	18 550.00 €	6 100.00 €	38 000.00 €	62 650.00 €
23	135 000.00 €	40 000.00 €	5 000.00 €	180 000.00 €
020	20 085.04 €	19 930.04 €	- €	155.00 €
Opération 15	230 000.00 €	- €	- €	230 000.00 €
Opération 17	243 000.00 €	- €	- €	243 000.00 €
<b>Total</b>	<b>653 335.04 €</b>	<b>27 669.96 €</b>	<b>45 000.00 €</b>	<b>726 005.00 €</b>

**AUTORISE le paiement des dépenses d'investissement limitées au quart des crédits ouverts, soit 181 501.25 € avant le vote du budget primitif 2014.**

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18 H 35*

ARTZET C (pouvoir à Mme NION)		BARSOU M.	
BAVOUZET Y.		BIGUET L.	





CAMENEN Y. (pouvoir à M. CRESTEY)		CRESTEY R.	
DECERLE P.		DELORME F. (pouvoir à M. BAVOUZET)	
FALOVIEZ S.		GRIBET J.P.	décédé
JUNCA G.		MARMETH D.	
MAUGUIN Y.		MONNERIE P.	
MORIN B.		NGUYEN V.L.	
NION S.		PACHOUD M.	
VAUDOUR B.			

Rappel des points à l'ordre du jour :

- 1) Cession immeuble sis allées Beauvallon, Beuséjour et ruelle Maillard
- 2) Autorisation de crédits d'investissement – Vote à nouveau